ESTIMATES

National Round Table on the Environment and the Economy

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-101
ISBN 0-660-62549-0

105-00972/

National Round Table on the Environment and the Economy

2004–2005 Estimates

Part III - Report on Plans and Priorities

The Right Honourable Paul Martin
Prime Minister of Canada

TABLE OF CONTENTS

SECTION 1: MESSAGE 1

1.1 Message from the Acting Executive Director and Chief Executive Officer 1
1.2 Management Representation Statement 3

SECTION 2: RAISON D'ÊTRE 4

SECTION 3: PLANNING OVERVIEW 5

3.1 Organizational Overview 5
3.2 Planning Context 5

SECTION 4: PLANS AND PRIORITIES BY STRATEGIC OUTCOMES 7

4.1 Strategic Outcome 7
4.2 Summary 7
Table 1: Strategic Outcome, Priorities, Associated Resources and Type 7
4.3 Detailed Priorities for 2004-2005 8
4.4 Modern Management 12

SECTION 5: ORGANIZATION 14

5.1 Accountability 14
5.2 Departmental Planned Spending 14
Table 2: Agency Planned Spending 15
Table 3: Net Cost of Program for the Estimates Year 2003-2004 16
5.3 Office Contact 16

SECTION I: MESSAGE

1.1 Message from the Acting Executive Director and Chief Executive Officer

The National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE) was created in 1994 to provide analysis and advice that would advance the cause of sustainable development. Ten years on, its mission is more relevant than ever, as Canada and governments around the world increasingly accept the need for development that serves both economic and environmental ends.

The NRTEE views the environment through the lens of the economy. It articulates the impact of environmental problems on the Canadian economy, and it assesses how economic policy tools can be used to benefit the environment. By combining a multi-stakeholder approach with robust research and analysis, the agency can produce practical recommendations that promote economic prosperity while preserving the environment for current and future generations.

The NRTEE's chief role is to assist federal departments, ministers and parliamentarians in their decision making. Two key tools in this regard are its *State of the Debate* reports and its annual *Greening of the Budget* submissions. The former reports provide analysis and recommendations from major NRTEE research and consultation programs. The budget submissions, on the other hand, offer information tailored for the use of the Minister of Finance and the House of Commons Standing Committee on Finance. These submissions are the result of intensive analysis and stakeholder consultations throughout the year.

Informed and assertive leadership is vital to achieving environmental and economic goals simultaneously. Accordingly, the agency places a priority on raising awareness and understanding among opinion leaders and decision makers across the country. The NRTEE's awareness-raising efforts focus on developing regional and national constituencies of support around key issues, support that is essential to generating momentum for change.

The NRTEE takes a strategic approach to its work, selecting three to four issues for examination over a two-year period. The issues must be central to addressing the environmental/economic challenges we face in Canada. They must also be in areas where solutions are best developed through consultation with multiple stakeholders. This approach enables the NRTEE to distill advice and recommendations that government and industry can implement with confidence.

In 2004–2005, the NRTEE will focus on the following four issue areas:

- how fiscal policy can promote the decarbonization of Canadian energy systems, while maintaining options and opportunities for existing energy sources and uses;
- how Canada's capital markets can better support and stimulate environmentally responsible activities;

- how regulatory and fiscal reforms can enhance natural capital in Canada's boreal forest; and
- how long-term energy planning for Canada can enhance competitiveness while achieving climate change and other environmental objectives.

The NRTEE will also continue its work in a fifth area in support of its annual *Greening of the Budget* submission. This work focuses on:

- how the federal government can incorporate significant environmental initiatives into its annual budget.

We are proud in this 10th anniversary year to receive the 2004 Arthur Kroeger College Award for Policy Leadership. This award is given to an individual or organization that serves as a model to others on how to define an issue and successfully advance the policy process through the use of innovative leadership. In the NRTEE's case, the awards jury noted our efforts in "pursuing policy consensus in the midst of contending economic and environmental perspectives and interests." We intend to build on our strengths and to continue to provide a valuable service to this country.

Eugene Nyberg
Acting Executive Director and Chief Executive Officer

1.2 Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2004–2005 Report on Plans and Priorities (RPP) for the National Round Table on the Environment and the Economy.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the Preparation of the 2004–2005 Report on Plans and Priorities:*

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's budget and by TBS.
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

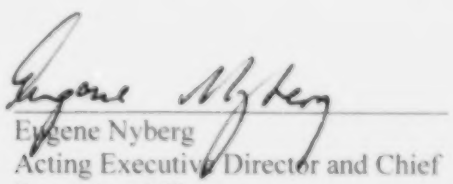

Eugene Nyberg
Acting Executive Director and Chief Executive Officer

February 23, 2004

SECTION 2: RAISON D'ÊTRE

Economic growth and prosperity are of central importance to Canadians. However, economic activity is placing increasing pressure on the health of the Canadian and global environments. There is an ongoing need to confront this dilemma by channelling rigorous research, stakeholder views and the resulting new knowledge into policy making.

The NRTEE responds to this need by **identifying and promoting ways to encourage economic prosperity for all Canadians, while preserving the environment for current and future generations.**

The agency's contribution corresponds to two of the four themes set out in *Canada's Performance*, the President of Treasury Board's annual report to Parliament. These two themes are (1) economic opportunities and innovation in Canada and (2) the Canadian environment.

SECTION 3: PLANNING OVERVIEW

3.1 Organizational Overview

The NRTEE consists of a membership of distinguished Canadians, supported by a secretariat in Ottawa. Members are appointed to the NRTEE by the Prime Minister and represent a broad range of sectors including business, labour, academia, environmental organizations and First Nations, as well as diverse regions across the country.

The Secretariat, headed by the President and Chief Executive Officer, provides program management, analytical, communications and administrative services to the NRTEE members and their task forces. General information about the NRTEE and its membership can be found on the agency's Web site (www.nrtee-trnee.ca/eng/overview/overview_e.htm).

3.2 Planning Context

The NRTEE is an independent agency funded by a vote of Parliament with the authority to collect funds from other sources as well. Operating at arm's length from government, the agency brings together key stakeholders from government, industry and other sectors on NRTEE task forces to oversee specific programs. These task forces examine critical issues and develop practical solutions to improve policy and decision making with respect to the environment and the economy. The result is targeted policy recommendations that government and industry can implement or react to with confidence.

The NRTEE's multistakeholder programs also prepare the ground for further debate on contentious issues. They do this by facilitating the development of partnerships across sectors and regions of the country—partnerships that are crucial to breaking down the barriers to sustainable development in Canada.

The NRTEE partners with all levels of government and various national-level stakeholders. Environment Canada, Finance Canada and Natural Resources Canada are its primary federal partners. These departmental partners are also the NRTEE's clients in that they are often the primary recipients and focus of its work. Municipal, provincial and territorial governments are other key partners, since most environment and economy issues involve all levels of government. Key stakeholder partners range from industry leaders and environmental groups to academia and First Nations.

The agency addresses a number of challenges as it moves beyond providing advice to acting as an agent of change. The most significant is the general lack of understanding of the close links between the environment and economy. The NRTEE is addressing this challenge through a communications effort that focuses on raising the awareness of decision makers and opinion leaders.

Another ongoing challenge for the agency is finding effective ways to incorporate the outcomes of its consultations into policy- and decision-making processes. There is growing acknowledgement that long-term benefits result when the sensitivities and views of stakeholders are well understood and acknowledged.

The NRTEE process of producing new knowledge in a given issue area and validating it through a multistakeholder process requires approximately two years. An exception is the Green Budget Reform program, which is ongoing and submits annual recommendations. In this planning period, the agency expects to complete its current two-year programs and to begin examining a new, as yet undetermined, set of issues.

Within this planning context, the NRTEE has two priorities:

Priority 1: Advise federal decision makers on key environment and economy issues. Using a multistakeholder approach to balance and validate its advice, the NRTEE is currently examining issues related to:

- enhancing natural capital in the boreal forest;
- ecological fiscal reform and energy; and
- capital markets and corporate responsibility.

The NRTEE is in the early stages of examining a fourth area related to energy and climate change planning for Canada. In addition to advice provided on these issue areas, the agency will deliver recommendations for the annual federal budget.

Priority 2: Raise awareness and understanding of problems, opportunities and practical solutions. This effort is targeted at the federal government and beyond to national-level decision makers in other sectors. In this planning period, the NRTEE will work to raise awareness with regard to previous and new issue areas.

SECTION 4: PLANS AND PRIORITIES BY STRATEGIC OUTCOME

4.1 Strategic Outcome

Decisions throughout Canadian society manifest balanced concern for the environment and the economy. Total planned spending ($ thousands): 5,077

The NRTEE is one of many contributors to policy and decision making in Canada at this level. Consequently, we have decided that it is more feasible and manageable to demonstrate success through the achievement of three *intermediate outcomes:*

1. Federal policy development on environment and economy issues is influenced by advice from the NRTEE;
2. Federal clients and national stakeholders are aware of and understand the problems, opportunities and practical solutions identified and examined by the NRTEE; and
3. Decisions in other key sectors are informed and influenced by the NRTEE.

The NRTEE's priorities for this period primarily support the first and second intermediate outcomes; however, the agency's planned activities will also contribute to the third intermediate outcome.

4.2 Summary

Table 1 – Strategic Outcome, Priorities, Associated Resources and Type

Strategic Outcome	Priorities	Associated Resources ($ thousands)	Type
Decisions throughout Canadian society manifest balanced concern for environment and economy.	1. Advise federal decision makers on key environment and economy issues.	3,554	Ongoing
	2. Raise awareness and understanding of problems, opportunities and practical solutions.	1,523	Ongoing
Total planned spending:		5,077	

The plans and priorities for fiscal year 2004–2005 reflect two areas of effort that are ongoing and strategic to achieving the NRTEE's planned outcomes (results). First, the NRTEE seeks to influence decisions at the national level. In particular, it focuses on advising federal clients, because many of its recommendations relate to this sector. Second, the agency has also made improving awareness and understanding a priority, because of the importance of these factors in preparing the ground for informed public debate and the eventual adoption of recommendations.

The next section discusses these two priorities, plans to address them, planned outcomes and how they will be monitored. This section also reviews the NRTEE's current efforts under modern management.

4.3 Detailed Priorities for 2004–2005

4.3.1 Advise federal decision makers on key environment and economy issues.

The availability of reliable and necessary information is central to good policy and decision making. When the issues lie at the intersection of the environment and the economy, this is a particular challenge, because the information often does not exist. By providing new analysis and recommendations endorsed by stakeholders, the NRTEE supports the decision-making process in government. The new information also supports the work of stakeholders in other sectors of Canada's economy.

Plans

With respect to its priority to advise federal decision makers, the NRTEE plans to:

- produce analysis and recommendations in five issue areas;
- convene and consult national stakeholders with regard to those five areas; and
- brief senior officials, ministers and parliamentarians on findings in each area.

Produce analysis and recommendations in five issue areas

The NRTEE's programs often deal with issue areas of emerging importance, where there are significant gaps in existing information and analysis. Consequently, the agency commissions independent research and analysis for each new issue area, which then form the basis for discussion and debate in a multistakeholder consultative process. The work in each program area is eventually consolidated into a *State of the Debate* report, which reflects the new information, insights and recommendations derived during the research and consultative phases. During the next two years, the NRTEE will produce analysis and recommendations in the following four issue areas:

- **Conserving Canada's Natural Capital: The Boreal Forest**
  Canada's boreal forest is considered one of the few remaining areas in Canada where it is still possible to secure our natural capital. A globally significant and largely intact ecosystem, the boreal forest is subject to rapidly mounting pressure as provinces permit development in areas that are as yet untouched and as industrial development moves northward. The challenge is to find a balance between conservation and resource development. The NRTEE will recommend ways in which natural capital in the boreal forest can be enhanced through regulatory and fiscal policy reform.

- **Ecological Fiscal Reform (EFR) and Energy**
  An ongoing and important area of NRTEE research is the use of economic instruments to achieve both environmental and economic objectives. The EFR program is currently focusing on energy issues. In particular, it is exploring ways

in which fiscal policy can be used to promote the decarbonization of Canadian energy systems, while maintaining and supporting options and opportunities for existing energy sources and uses. This issue, which is of strategic importance to Canada, relates directly to the government's priority of addressing climate change and clean air, along with the economic opportunities afforded by new energy technologies. Areas being addressed are energy efficiency, hydrogen-based energy and renewable energy.

- **Capital Markets**
  Corporate practices and investment decisions can have both positive and negative impacts on the environment. Decisions made within Canada's capital markets are a tremendous—and as yet largely unexplored—point of leverage for influencing the state of our environment. The NRTEE is currently developing new information, insights and recommendations on how Canadian capital markets could better support and stimulate environmentally responsible activities.

- **Energy and Climate Change**
  On August 12, 2003, the Prime Minister asked the NRTEE to "study and inform Canadians on the potential for future emissions reductions." He stipulated that this work should enrich future energy and climate change strategies and help enhance competitiveness. It should be carried out by examining, among other things, how G8 nations are approaching long-term energy and climate change strategies. The NRTEE is now in the early stages of responding to this request. It is negotiating with the Privy Council Office, Natural Resources Canada and Environment Canada to specify the parameters and timelines of this initiative.

The NRTEE will also work on a fifth issue area, an annual endeavour known as Green Budget Reform.

- **Green Budget Reform**
  By incorporating significant environmental initiatives in its annual budget, the federal government can start to develop a balanced, integrated and sustainable legacy of economic, community and ecological well-being. The result of intensive analysis and stakeholder consultations, the *Greening of the Budget* submission is presented to the Minister of Finance and House of Commons Standing Committee on Finance each year.

Convene and consult national stakeholders

A fundamental and distinctive feature of the NRTEE's work is its reliance on the views of national stakeholders. The agency draws on the knowledge of stakeholders through program task forces, broader consultative workshops and quarterly meetings of its own membership. The results of this process form the basis of the NRTEE's advice to its federal clients.

Program task forces: The NRTEE establishes separate multistakeholder task forces for each issue area examined. A task force is made up of approximately 15 to 20 decision

makers, opinion leaders and representatives of the sectors and regions of the country affected by an issue area. In the neutral environment provided by the NRTEE process, task forces guide and examine commissioned research and analysis, debate opposing views and develop widely endorsed recommendations and solutions. They also identify areas and sources of disagreement and their implications for public policy.

Consultative workshops: To support the work of the program task forces, the NRTEE holds consultative workshops attended by a wider range of stakeholders. These consultations provide broad-based and valuable feedback on issues, ideas and approaches under consideration by each program task force.

Membership meetings: Quarterly plenary meetings of NRTEE members, who themselves are key stakeholders from across Canada, provide a forum for discussing issues being examined by the various NRTEE task forces.

Brief senior government officials, ministers and parliamentarians
When a program concludes, the NRTEE distributes *State of the Debate* reports to policy makers at all levels within government. Importantly, it also provides end-of-project briefings for senior government officials, since this is a highly effective way of reaching key decision makers in the federal government. Briefings are tailored to individual portfolios of responsibility and emphasize the specific information and analysis that deputies, ministers and parliamentarians should consider in policy decisions. In this planning period, the NRTEE will provide briefings on current as well as recently completed NRTEE programs. The Minister of Finance and House of Commons Standing Committee on Finance will also receive our annual *Greening of the Budget* submission.

Planned results and monitoring for this priority

- A significant body of new knowledge and advice has been validated through national multistakeholder processes in the five areas described above (conserving Canada's natural capital in the boreal forest; ecological fiscal reform and energy; capital markets; long-term energy planning for Canada; and green budget reform).
- Senior decision makers in the federal system have been briefed on these areas of critical importance to Canadians.

Collectively, these results will contribute to the agency's first intermediate outcome:

- Federal policy development on environment and economy issues is influenced by advice from the NRTEE.

The agency has a performance measurement strategy in place to (1) monitor the quality of advice provided and (2) ensure that parliamentarians and key government officials are targeted for briefings. Success in achieving the above intermediate outcome will also be indicated when federal decision makers:

- find that the NRTEE's information helps them understand issues and potential solutions;
- consider the NRTEE's analysis and recommendations in developing new policy or programs;
- indicate changes in thinking or action on issues; or
- request examination of other issues.

4.3.2 Raise awareness and understanding of problems, opportunities and practical solutions.

The NRTEE notes a general lack of awareness and understanding of the links between the environment and the economy. Accordingly, one of its priorities is to raise awareness and understanding in this area.

Recognizing the importance of this priority, the NRTEE is allocating a greater proportion of its budget to communications in this planning period. Communications efforts will focus on opinion leaders and key decision makers in Canadian society generally (not just decision makers in government), because their support is crucial for the successful adoption of recommendations. In the longer term, encouraging a broader understanding of the issues prepares the ground for complex societal debates on environmental and economic challenges.

The NRTEE's appropriation precludes mounting a campaign to educate all Canadians on the issues. However, the agency does reach a wider audience through the media, public events and its highly successful Web site, which provides access to all the NRTEE's published materials and descriptions of its program activities.

This priority is also reflected in an increased effort to deliver regional information sessions. Such sessions enable the agency to reach a broader community of stakeholders while taking into account differing regional sensitivities and contexts across the country. As well, these sessions help to develop the necessary regional constituencies of understanding and support around key issues examined by the NRTEE. Based on the success of regional sessions on urban issues, the NRTEE plans to use this approach with selected programs as they reach completion in this planning period.

The NRTEE will also continue to raise awareness and understanding through other means. These include distributing reports, newsletters and electronic briefings to decision makers and opinion leaders across Canada, carrying out speaking engagements and hosting national events on key issues. The agency will also continue to provide media interviews and produce opinion/editorials for publication in major newspapers, thus leveraging the media to reach and inform Canadians across the nation.

Planned results and monitoring for this priority

- Regional and national information sessions are held and speeches are delivered.
- E-briefs and quarterly newsletters are distributed.

- Media briefings are held and materials distributed.
- Original research, analysis and reports are available on the NRTEE's Web site.

Collectively, these results will contribute to the agency's second intermediate outcome:

- Federal clients and national stakeholders are aware of and understand the problems, opportunities and practical solutions identified and examined by the NRTEE.

The agency monitors its communications activities to ensure new knowledge reaches targeted leaders. Achievement of this intermediate outcome will also be indicated when national stakeholders:

- indicate an increase in their awareness and understanding of the issues; and
- indicate that new knowledge will assist them in raising awareness and understanding in their communities and constituencies.

4.4 Modern Management

The NRTEE strives for excellence in its management practices. In this planning period, the agency will strengthen seven elements of management accountability:

- *Performance measurement:* Continue to lead a joint performance measurement project, involving the Canadian Transportation Agency and the Canadian Environmental Assessment Agency, that will result in tools and lessons to assist the community of small federal agencies and departments. This work will culminate in a workshop for 65 small agencies in 2004.

- *Evaluation:* Complete an evaluation framework and pilot an element of evaluation each year in this period. It is expected that the NRTEE will play a leadership role in addressing the challenge of evaluation in the small agency community.

- *Integrated risk management:* Finalize a corporate risk management profile and management strategy in the first year of this period.

- *Values and ethics:* Produce a formal statement and guidelines for the benefit of staff and members in the first year of this period.

- *Costing system:* Restructure the activity-based costing system to provide information on intermediate outcomes in support of performance reporting in the first year of this period.

- *Information management:* Develop and implement an electronic records and information management system in the first year of this period, including a staff training program, in response to the Government of Canada's *Framework for the Management of Information*; and

- *PAA and EMIS:* Comply with Treasury Board Secretariat (TBS) in its new approach to expenditure management, through the Program Activity Architecture (PAA) and the Expenditure Management Information System (EMIS).

SECTION 5: ORGANIZATION

5.1 Accountability

The Prime Minister of Canada is the minister responsible for the National Round Table on the Environment and the Economy.

The President and Chief Executive Officer is responsible for the NRTEE's single business line, including total gross planned spending of $5.1 million and the 29 full-time equivalents associated with this business line.

5.2 Departmental Planned Spending

Table 2 on the following page summarizes the NRTEE's total forecast spending for 2004–2005, as well as total planned spending for the next three years. This table also identifies the planned full-time equivalent levels over the planning period. Table 3 summarizes the net cost of the NRTEE's programs for 2004–2005.

Table 2: Agency Planned Spending

(S thousands)	Forecast Spending 2003–2004[1]	Planned Spending 2004–2005	Planned Spending 2005–2006	Planned Spending 2006–2007
Total Main Estimates	5,015	**5,077**	5,077	5,077
Adjustments:				
• $1 billion budget reallocation target 2003–04	(93)	-	-	-
• Carry-forward of previous year appropriation	170	-	-	-
• TBS funding from Modern Comptrollership Innovation Fund				
– Project Management Office	33	-	-	-
– Performance Management	110	-	-	-
• Compensation for collective agreements signed between January 1 and March 31, 2003	5	-	-	-
Net Planned Spending	5,240	**5,077**	5,077	5,077
Less: Non-respendable Revenue[2]	(20)	**(20)**	(20)	(20)
Plus: Costs of services received without charge[3]	343	**343**	343	343
Net Cost of Program	5,563	**5,400**	5,400	5,400
Full-Time Equivalents	29	**29**	29	29

(1) Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year and includes approvals obtained since the Main Estimates, Supplementary Estimates and any other adjustments.

(2) During 1996–1997, the NRTEE commenced cost-recovery for the organization's publications. Under the *NRTEE Act* and Section 29.1 of the *Financial Administration Act*, the NRTEE has authority to spend any revenues received.

(3) The estimated costs of services provided by other departments consist of:

	(S 000)
Accommodation received without charge from Public Works and Government Services Canada	303
Pay and benefit services received without charge from Environment Canada	2
Audit services received without charge from the Office of the Auditor General	38
	343

Table 3: Net Cost of Program for the Estimates Year 2003–2004

($ thousands)	
Net Planned Spending (total Main Estimates plus adjustments as per the Planned Spending table)	5,077
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	303
Pay and benefit services provided by Environment Canada (EC)	2
Audit services provided by the Office of the Auditor General (OAG)	38
	343
Less: Non-respendable Revenue	20
2004–2005 Net cost of Program	5,400

5.3 Office Contact

Mr. Eugene Nyberg
Acting Executive Director and
Chief Executive Officer
344 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1R 7Y3

Telephone: (613) 995-7581
E-mail: nybergg@nrtee-trnee.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-101
ISBN 0-660-62549-0

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Prévisions 2004–2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

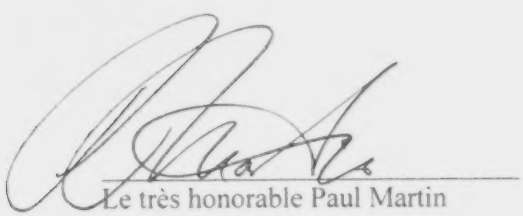

Le très honorable Paul Martin
Premier ministre du Canada

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1: MESSAGE **1**

1.1 Message du directeur général et premier dirigeant par intérim
1.2 Déclaration de la direction 3

SECTION 2: RAISON D'ÊTRE **4**

SECTION 3: VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION **5**

3.1 Survol de l'organisation 5
3.2 Contexte de la planification 5

SECTION 4: PLANS ET PRIORITÉS SELON LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES **7**

4.1 Résultat stratégique 7
4.2 Résumé 7
Tableau 1 : Résultat stratégique, priorités, ressources afférentes et type 7
4.3 Priorités détaillées pour l'exercice 2004-2005 8
4.4 Gestion moderne 13

SECTION 5: ORGANISATION **14**

5.1 Obligation de rendre compte 14
5.2 Prévisions des dépenses de l'organisme 14
Tableau 2 : Prévisions des dépenses de l'organisme 15
Tableau 3 : Coût net du programme en relation avec les prévisions 2003-2004 ... 16
5.3 Personne-ressource 16

SECTION I : MESSAGE

1.1 Message du directeur général et premier dirigeant par intérim

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a été créée en 1994 afin de fournir des analyses et des conseils favorisant la cause du développement durable. Dix ans plus tard, sa mission est plus pertinente que jamais, au moment où le Canada et les gouvernements de par le monde reconnaissent, de plus en plus, la nécessité d'un développement servant des fins à la fois économiques et environnementales.

La TRNEE envisage l'environnement du point de vue de l'économie. Elle exprime les répercussions des problèmes d'environnement sur l'économie canadienne, et elle évalue de quelle manière on peut utiliser les outils de la politique économique dans l'intérêt de l'environnement. En conjuguant une approche multilatérale, des recherches et des analyses robustes, la TRNEE peut fournir des recommandations pratiques qui favorisent la prospérité économique tout en préservant l'environnement pour les générations actuelles et celles qui nous suivront.

Le rôle principal de la TRNEE consiste à aider les ministères, les ministres et les parlementaires dans leur processus décisionnel. À cet égard, ses principaux outils sont les rapports sur l'*État du débat* et les présentations annuelles sur l'*Écologisation du budget fédéral*. Les rapports antérieurs fournissent des analyses et des recommandations concernant les principaux programmes de recherche et de consultation de la TRNEE. D'autre part, les présentations du budget offrent de l'information adaptée aux besoins du ministre des Finances et du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Ces présentations découlent d'analyses approfondies et de consultations menées auprès des intervenants tout au long de l'année.

Une direction informée et assurée est essentielle à l'atteinte simultanée des objectifs en matière d'environnement et d'économie. En conséquence, la TRNEE accorde la priorité à la sensibilisation des leaders d'opinion et des décideurs ainsi qu'à leur identité de vues dans l'ensemble du pays. Les efforts de sensibilisation de la TRNEE visent à élaborer des bases politiques et économiques à l'échelle régionale et nationale à l'appui des questions clés, soutien essentiel à la force d'impulsion nécessaire pour stimuler le changement.

La TRNEE favorise une approche stratégique pour réaliser ses travaux en sélectionnant trois ou quatre questions à examiner sur une période de deux ans. Les questions doivent se situer au cœur des défis canadiens en matière d'environnement et d'économie. Elles doivent également concerner les domaines où la consultation avec de multiples intervenants favorise l'élaboration des meilleures solutions. Cette approche permet à la TRNEE de prodiguer des conseils et des recommandations que le gouvernement et l'industrie peuvent mettre en œuvre en toute confiance.

En 2004-2005, la TRNEE focalisera sur les quatre secteurs d'intérêt suivants :

- comment la politique budgétaire peut favoriser la décarbonisation des complexes énergétiques canadiens, tout en conservant des options et des occasions pour les sources d'énergie et les utilisations existantes;
- comment les marchés financiers canadiens peuvent soutenir et stimuler davantage les activités respectueuses de l'environnement;
- comment les réformes réglementaires et budgétaires peuvent accroître le capital naturel du Canada en ce qui a trait à la forêt boréale;
- comment la planification énergétique du Canada peut renforcer la compétitivité tout en permettant d'atteindre les objectifs relatifs au changement climatique et d'autres objectifs liés à l'environnement.

La TRNEE continuera également d'exécuter des travaux dans un cinquième secteur d'intérêt à l'appui de sa présentation annuelle sur l'*Écologisation du budget fédéral*. Ces travaux focaliseront sur :

- la manière dont le gouvernement fédéral peut incorporer des initiatives environnementales importantes à son budget annuel.

Nous sommes fiers de mériter le prix du Collège Arthur Kroeger 2004 en matière d'établissement de politiques, dont la remise coïncide avec notre 10^{e} anniversaire. Ce prix est décerné à une personne ou à une organisation qui sert de modèle à d'autres, en ce qui a trait à la manière de définir un enjeu et d'établir un ensemble de politiques fructueuses, grâce à une direction novatrice. Pour ce qui concerne la TRNEE, le jury a pris en considération la qualité de nos efforts visant « l'élaboration d'un consensus politique afin de soutenir des perspectives et des intérêts divergents en matière d'environnement et d'économie ». Nous avons l'intention de miser sur nos forces et de continuer à fournir un service constructif à ce pays.

Le directeur général et premier dirigeant par intérim,

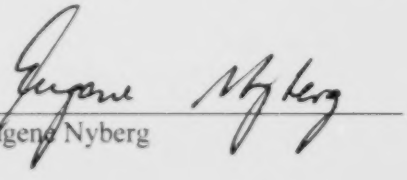

Eugene Nyberg

1.2 Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Ce document a été préparé conformément aux principes d'établissement de rapports et aux obligations d'information contenus dans le document *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* :

- Il décrit précisément les plans et les priorités de l'organisation.
- L'information sur les prévisions de dépenses présentée dans ce document est conforme aux directives fournies dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Il est complet et exact.
- Il s'appuie sur des systèmes de gestion fiables et de l'information ministérielle fondamentale.

La structure de rapport sur laquelle repose ce document a été approuvée par les membres du Conseil du Trésor et elle constitue la base de l'obligation de rendre compte des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations fournies.

Le directeur général et premier dirigeant par intérim,

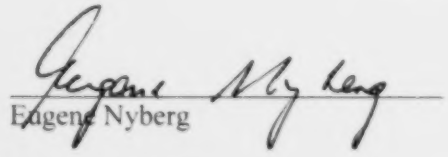

Eugene Nyberg

23 février 2004

SECTION 2 : RAISON D'ÊTRE

Les Canadiens accordent une grande importance à la croissance économique et à la prospérité. Toutefois, l'activité économique entraîne une pression croissante sur la santé des Canadiens et sur l'environnement mondial. Il existe un besoin permanent de résoudre ce dilemme en canalisant une recherche rigoureuse, les points de vue des intervenants et les nouvelles connaissances qui en découlent, par le truchement de l'élaboration des politiques.

La TRNEE répond à ce besoin en **établissant et en faisant connaître des moyens de favoriser la prospérité économique de tous les Canadiens, tout en préservant l'environnement pour les générations actuelles et celles qui nous suivront.**

La contribution de l'organisme correspond à deux des quatre thèmes établis dans le document *Le rendement du Canada*, le rapport annuel au Parlement présenté par le président du Conseil du Trésor. Ces deux thèmes sont : (1) les avenues de développement économique et l'innovation au Canada et (2) l'environnement du Canada.

SECTION 3 : VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION

3.1 Survol de l'organisation

La TRNEE se compose d'un effectif de Canadiens et de Canadiennes émérites, soutenu par un secrétariat établi à Ottawa. Les membres de la TRNEE sont nommés par le Premier ministre et ils représentent un vaste éventail de secteurs dont les milieux d'affaires, le monde syndical, les universités, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations, de même que diverses régions du pays.

Le Secrétariat, dirigé par le président-directeur général, assure la gestion des programmes, les services d'analyse, de communications et d'administration aux membres de la TRNEE et à ses groupes de travail. Le site Web (http://www.nrtee-trnee.ca/fre/overview/overview_f.htm) fournit des renseignements généraux sur la TRNEE et sur ses membres.

3.2 Contexte de la planification

La TRNEE est un organisme indépendant financé par un crédit parlementaire qui détient aussi le pouvoir de recueillir des fonds provenant d'autres sources. Fonctionnant sans lien de dépendance avec le gouvernement, cet organisme réunit des intervenants clés du gouvernement, de l'industrie et d'autres secteurs dans les groupes de travail de la TRNEE afin de superviser des programmes détaillés. Ces groupes de travail examinent des questions délicates et élaborent des solutions pratiques visant à améliorer l'élaboration des politiques et la prise de décision en matière d'environnement et d'économie. Le résultat consiste en des recommandations de principes ciblées que les gouvernements et l'industrie peuvent mettre en œuvre avec assurance ou auxquelles ils peuvent répondre.

Les programmes multilatéraux de la TRNEE préparent également la voie à des débats complémentaires sur des questions litigieuses. Ils le font en favorisant l'élaboration de partenariats entre les secteurs et les régions du pays, partenariats qui sont décisifs pour franchir les obstacles au développement durable au Canada.

La TRNEE forme des partenariats avec tous les ordres de gouvernement et divers intervenants sur le plan national. Ses principaux partenaires fédéraux sont : le ministère de l'Environnement, le ministère des Finances et le ministère des Ressources naturelles. Ces partenaires ministériels sont également les clients de la TRNEE, à savoir qu'ils sont souvent les principaux destinataires et qu'ils constituent le centre d'intérêt de ses travaux. Les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral sont d'autres partenaires clés, puisque la plupart des problèmes liées à l'environnement et à l'économie mettent en cause tous les ordres de gouvernement. Les principaux intervenants partenaires s'échelonnent entre les chefs de file de l'industrie et les groupes environnementaux, ainsi que les universités et les Premières nations.

L'organisme aborde un certain nombre de défis au moment où il dépasse son rôle de conseiller pour agir à titre d'agent de changement. Le plus important est le manque de compréhension au sujet des liens étroits entre l'environnement et l'économie. La TRNEE aborde ce défi par le truchement d'efforts de communication centrés sur la sensibilisation des décisionnaires et des leaders d'opinion.

Un autre défi de longue durée de l'organisme consiste à trouver des moyens efficaces d'incorporer les résultats de ses consultations aux processus d'élaboration de politiques et de prises de décision. On constate de plus en plus qu'une bonne compréhension et une reconnaissance des cordes sensibles et des opinions des intervenants donnent lieu à des avantages à long terme.

Le processus de production de nouvelles connaissances de la TRNEE dans un secteur d'intérêt donné et leur validation par le truchement d'un processus à intervenants multiples requiert environ deux ans. Le programme d'Écologisation du budget fédéral constitue une exception; il s'agit d'un programme permanent qui présente des recommandations annuelles. Au cours de sa période de planification, l'organisme se propose de compléter ses programmes biennaux en cours et de commencer à examiner une nouvelle série de questions, indéterminées à ce jour.

Dans le cadre de son contexte de planification, la TRNEE a fixé deux priorités :

Priorité 1 : Conseiller les décideurs fédéraux sur les enjeux clés en matière d'environnement et d'économie. En utilisant une approche multilatérale pour équilibrer et valider ses conseils, la TRNEE examine actuellement des questions relatives :

- à la valorisation du capital naturel de la forêt boréale;
- à l'écologisation de la fiscalité et de l'énergie;
- aux marchés financiers et à la responsabilité des sociétés.

La TRNEE aborde les premières phases de l'examen d'un quatrième secteur : la planification énergétique à long terme au Canada. En plus de fournir des conseils concernant ces secteurs d'intérêt, l'organisme présentera des recommandations en relation avec le budget fédéral annuel.

Priorité 2 : Sensibiliser les intervenants et favoriser leur compréhension des problèmes, des occasions et des solutions pratiques. Cet effort cible le gouvernement fédéral ainsi que les décisionnaires nationaux d'autres secteurs. Au cours de cette période de planification, la TRNEE s'efforcera d'accroître la sensibilisation en ce qui concerne les secteurs d'intérêt existants et nouveaux.

SECTION 4 : PLANS ET PRIORITÉS SELON LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES

4.1 Résultats stratégiques

Les décisions prises dans l'ensemble de la société canadienne révèlent une préoccupation équilibrée pour l'environnement et l'économie. Dépenses totales prévues (en milliers de $) : 5 077

La TRNEE est un des nombreux contributeurs à l'élaboration de politiques et à la prise de décision au Canada dans ces domaines. Par conséquent, nous avons décidé qu'il serait plus faisable et praticable de mettre en évidence le succès par l'atteinte de trois *résultats intermédiaires* :

1. Les conseils de la TRNEE exercent une influence sur l'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie;
2. Les clients fédéraux et les intervenants nationaux sont informés des problèmes, des occasions et des solutions pratiques relevés et examinés par la TRNEE, et ils les comprennent;
3. La TRNEE informe et influence les décisionnaires d'autres secteurs clés.

Les priorités de la TRNEE relatives à cette période soutiennent principalement le premier et le deuxième résultats intermédiaires; toutefois, les activités envisagées par l'organisme contribueront également à favoriser le troisième résultat intermédiaire.

4.2 Résumé

Tableau 1 – Résultat stratégique, priorités, ressources afférentes et type

Résultat stratégique	Priorités	Ressources afférentes (en milliers de $)	Type
Les décisions prises dans l'ensemble de la société canadienne révèlent une préoccupation équilibrée pour l'environnement et l'économie.	1. Conseiller les décideurs fédéraux sur les enjeux clés en matière d'environnement et d'économie.	3 554	Permanent
	2. Sensibiliser les intervenants et faciliter leur compréhension des problèmes, des occasions et des solutions pratiques.	1 523	Permanent
Dépenses totales prévues:		5 077	

Les plans et les priorités de l'exercice 2004–2005 laissent apparaître deux domaines d'effort constant et stratégique pour réaliser les résultats prévus par la TRNEE. Tout d'abord, la TRNEE cherche à exercer une influence à l'échelle nationale. En particulier,

elle se concentre sur les conseils aux clients fédéraux parce que bon nombre de ses recommandations concernent ce secteur. Ensuite, l'organisme accorde également la priorité à la sensibilisation et à la compréhension en raison de l'importance de ces facteurs pour préparer la voie à un débat public informé et à l'adoption éventuelle des recommandations.

La section suivante porte sur ces deux priorités, sur les plans pour les aborder, sur les résultats prévus et sur la manière d'assurer la surveillance. On y examine également les efforts actuels de la TRNEE dans le cadre de la gestion moderne.

4.3 Priorités détaillées pour l'exercice 2004–2005

4.3.1 Conseiller les décideurs fédéraux sur les enjeux clés en matière d'environnement et d'économie.

Il est indispensable de disposer d'informations fiables pour établir de bonnes politiques et prendre des décisions éclairées. C'est un défi singulier lorsque les enjeux concernent simultanément l'environnement et l'économie parce que l'information souvent n'existe pas. La TRNEE soutient le processus décisionnel du gouvernement en fournissant des analyses et des recommandations appuyées par les intervenants. La nouvelle information soutient également le travail des intervenants dans d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Plans

En ce qui a trait à sa priorité de conseil auprès des décisionnaires du gouvernement fédéral, la TRNEE prévoit :

- produire des analyses et des recommandations dans cinq secteurs d'intérêt;
- convoquer et consulter les intervenants nationaux en relation avec ces cinq secteurs;
- informer les hauts fonctionnaires, les ministres et les parlementaires des découvertes réalisées dans ces secteurs.

Produire des analyses et des recommandations dans cinq secteurs d'intérêt :
Les programmes de la TRNEE abordent souvent de nouveaux secteurs d'intérêt où il existe des lacunes importantes en matière d'information et d'analyses. Par conséquent, l'organisme commande des recherches et des analyses indépendantes pour chaque nouveau secteur d'intérêt, qui constituent ensuite la base des discussions et des débats dans le cadre du processus de consultation multilatérale. Par la suite, les travaux de chaque programme sont colligés dans un rapport sur l'*État du débat*, qui présente la nouvelle information, les idées et les recommandations qui résultent des phases de recherche et de consultation. Au cours des deux prochaines années, la TRNEE produira des analyses et des recommandations dans les quatre secteurs d'intérêts suivants :

- **Conservation du capital naturel du Canada : la forêt boréale**
  On considère que la forêt boréale du Canada compte parmi les quelques secteurs au Canada où il est encore possible d'assurer la survie de notre capital naturel. La

forêt boréale, écosystème important et largement intact, est soumise à une pression à croissance rapide à mesure que les provinces permettent le développement dans des secteurs vierges et que le développement industriel s'étend vers le Nord. Le défi consiste à trouver un équilibre entre la conservation et le développement des ressources. La TRNEE recommandera des moyens de valoriser le capital naturel de la forêt boréale par une réforme de la politique de réglementation et du budget.

- **Écologisation de la fiscalité et énergie**
  Un secteur important d'une recherche en cours de la TNREE s'intéresse à l'utilisation des instruments économiques pour atteindre à la fois des objectifs liés à l'environnement et à l'économie. Le programme d'écologisation s'attache actuellement aux enjeux liés à l'énergie. En particulier, il examine des moyens d'utiliser la politique budgétaire pour favoriser la décarbonisation des systèmes énergétiques canadiens, tout en soutenant des options et des occasions relatives aux sources et aux utilisations d'énergie existantes. Cette question, d'importance stratégique pour le Canada, concerne directement la priorité du gouvernement d'aborder le changement climatique et l'air pur, au même titre que les avenues de développement économique fournies par les nouvelles technologies énergétiques. Les secteurs abordés sont l'efficacité énergétique, l'énergie à base d'hydrogène et l'énergie renouvelable.

- **Marchés financiers**
  Les pratiques des sociétés et les décisions d'investissement peuvent avoir des répercussions à la fois positives et négatives sur l'environnement. Les décisions prises dans le cadre des marchés financiers canadiens ont un effet de levier énorme – peu connu à ce jour – et exercent une influence sur l'état de notre environnement. La TRNEE regroupe actuellement de nouvelles informations, idées et recommandations sur la manière dont les marchés financiers canadiens pourraient mieux soutenir et stimuler les activités respectueuses de l'environnement.

- **Planification énergétique à long terme au Canada**
  Le 12 août 2003, le premier ministre a demandé à la TRNEE « d'étudier les possibilités éventuelles de réduction des émissions et d'en informer les Canadiens ». Il a précisé que cette recherche devrait servir à étoffer les nouvelles stratégies en matière d'énergie et de changement climatique, et à accroître la compétitivité. On devrait la réaliser, entre autres choses, en examinant comment les nations du G8 élaborent leurs stratégies à long terme en matière d'énergie et de changement climatique. La TRNEE aborde maintenant les étapes préliminaires de la réponse à cette demande. Elle négocie avec le Bureau du Conseil privé, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada pour préciser les paramètres et le calendrier de cette initiative.

La TRNEE travaillera également dans un cinquième secteur d'intérêt, une activité annuelle appelée l'Écologisation du budget.

- **Écologisation du budget**
  En intégrant des initiatives environnementales importantes à son budget annuel, le gouvernement fédéral peut commencer à assurer un héritage équilibré, intégré et durable en matière de bien-être économique, communautaire et écologique. Résultat de consultations avec les intervenants et d'analyses intensives, le rapport sur l'*Écologisation du budget* est présenté chaque année au ministre des Finances et au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Convoquer et consulter les intervenants nationaux
Une caractéristique fondamentale et particulière du travail de la TRNEE, c'est la crédibilité des opinions des intervenants nationaux. L'organisme met à contribution les connaissances des intervenants dans le cadre du programme des groupes de travail, des ateliers consultatifs élargis et des réunions trimestrielles de son propre effectif. Les résultats de ce processus forment la base sur laquelle la TRNEE offre ses conseils à ses clients fédéraux.

Programmes des groupes de travail : La TRNEE établit des groupes de travail multilatéraux distincts pour chaque secteur d'intérêt faisant l'objet d'un examen. Un groupe de travail se compose d'environ 15 à 20 décideurs, leaders d'opinion et représentants des secteurs et des régions du pays touchés par un secteur d'intérêt. Dans l'environnement neutre fourni par la TRNEE, les groupes de travail orientent et examinent les recherches et les analyses commandées, discutent de points de vue opposés, et élaborent des recommandations et des solutions largement avalisées. Ils relèvent également les marges et les sources de désaccord ainsi que leurs répercussions sur la politique gouvernementale.

Ateliers consultatifs : Pour soutenir les travaux du programme des groupes de travail, la TRNEE organise des ateliers consultatifs auxquels participe une gamme élargie d'intervenants. Ces consultations fournissent une rétroaction précieuse à grande échelle sur les enjeux, les idées et les approches à l'étude par chaque groupe de travail des programmes.

Réunions des membres : Les réunions plénières trimestrielles des membres de la TRNEE, qui sont eux-mêmes des intervenants clés de l'ensemble du Canada, fournissent une tribune pour examiner les enjeux étudiés par les divers groupes de travail de la TRNEE.

Informer les hauts fonctionnaires, les ministres et les parlementaires
Lorsqu'un programme se termine, la TRNEE distribue les rapports sur l'*État du débat* aux décideurs de tous les paliers gouvernementaux. Mais, ce qui est plus important, c'est qu'elle offre également des séances d'information de fin de projet aux hauts fonctionnaires, puisque c'est un moyen très efficace de rejoindre les décisionnaires clés du gouvernement fédéral. Les séances d'information sont personnalisées selon la gamme des responsabilités, et elles mettent l'accent sur l'information précise et les analyses que

les sous-ministres, les ministres et les parlementaires devraient examiner en relation avec les décisions de principes. Au cours de cette période de planification, la TRNEE présentera des séances d'information sur ses programmes actuels et terminés récemment. Le ministre des Finances et le Comité permanent des finances de la Chambre des communes recevront également notre présentation annuelle portant sur l'*Écologisation du budget*.

Résultats prévus et surveillance de cette priorité

- Une accumulation importante de nouvelles connaissances et de conseils a subi la validation par le processus multilatéral national dans les cinq secteurs précités (conservation du capital naturel du Canada en matière de forêt boréale; écologisation de la fiscalité et énergie; marchés financiers; planification énergétique à long terme au Canada; écologisation du budget).
- Diffusion de l'information aux principaux décideurs du gouvernement fédéral concernant ces secteurs d'importance critique pour les Canadiens.

Dans leur ensemble, ces résultats contribueront à réaliser le premier résultat intermédiaire de l'organisme :

- Les conseils de la TRNEE exercent une influence sur l'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie.

L'organisme a mis en œuvre une stratégie de mesure du rendement pour (1) surveiller la qualité des conseils fournis et (2) s'assurer que les parlementaires et les fonctionnaires clés du gouvernement sont ciblés par les séances d'information. On constatera également que l'on a atteint le résultat intermédiaire précité lorsque les décideurs fédéraux :

- constatent que l'information de la TRNEE les aide à comprendre les enjeux et les solutions potentielles;
- tiennent compte des analyses et des recommandations de la TRNEE dans l'élaboration de nouvelles politiques ou programmes;
- manifestent des changements dans leur manière de penser ou d'agir en relation avec les enjeux;
- demandent l'examen d'autres enjeux.

4.3.2 Sensibiliser les intervenants et favoriser leur compréhension des problèmes, des occasions et des solutions pratiques.

La TRNEE relève un manque général de sensibilisation et de compréhension en ce qui concerne les liens entre l'environnement et l'économie. En conséquence, une de ses priorités consiste à sensibiliser les intervenants et à favoriser leur compréhension dans ce secteur.

En reconnaissant l'importance de cette priorité, la TRNEE attribuera une proportion supérieure de son budget aux communications au cours de cette période de planification.

Les efforts de communication se centreront sur les leaders d'opinion et les principaux décideurs de la société canadienne dans son ensemble (pas seulement les décideurs du gouvernement), parce que leur soutien est décisif pour l'adoption fructueuse des recommandations. À plus long terme, le fait de favoriser une meilleure compréhension des enjeux prépare la voie aux débats de société complexes en matière de défis liés à l'environnement et à l'économie.

L'appropriation effectuée par la TRNEE évite d'élaborer une campagne visant à éduquer l'ensemble des Canadiens concernant ces enjeux. Toutefois, l'organisme rejoint effectivement un auditoire élargi par le biais des médias, des événements publics et du site Web, qui remporte un franc succès et qui fournit un accès à tous les documents publiés par la TRNEE ainsi qu'aux descriptions de ses activités de programme.

Cette priorité se manifeste également dans un effort accru pour tenir des séances d'information régionales. Ces séances permettent à l'organisme d'atteindre un ensemble élargi d'intervenants, tout en tenant compte des sensibilités régionales différentes et des divers contextes à travers le pays. Aussi, ces séances aident à développer les structures régionales nécessaires à la compréhension et au soutien, en relation avec les questions clés qui sont examinées par la TRNEE. Sur la base du succès des séances régionales sur les enjeux urbains, la TRNEE prévoit utiliser cette approche avec certains programmes au moment où ils seront complétés au cours de cette période de planification.

La TRNEE continuera également de sensibiliser les intervenants et d'accroître leur compréhension avec d'autres moyens, notamment par la distribution de rapports, de bulletins et de documents d'information électroniques aux décideurs et aux leaders d'opinion du Canada, la présentation d'allocutions et la tenue d'événements nationaux sur ces enjeux clés. L'organisme continuera également de donner des entrevues aux médias et de rédiger des lettres d'opinion et des éditoriaux aux principaux journaux, de manière à miser sur la puissance des médias pour atteindre et informer les Canadiens de tout le pays.

Résultats prévus et surveillance en relation avec cette priorité

- Tenir des séances d'information régionales et nationales, et prononcer des discours.
- Diffuser des documents d'information électroniques et des bulletins trimestriels.
- Tenir des séances d'information destinées aux médias et distribuer des documents.
- Présenter des recherches, des analyses et des rapports nouveaux sur le site Web de la TRNEE.

Tous ces résultats contribueront à réaliser le deuxième résultat intermédiaire de l'organisme :

- Les clients fédéraux et les intervenants nationaux sont informés des problèmes, des occasions et des solutions pratiques relevés et examinés par la TRNEE, et ils les comprennent.

L'organisme surveille ses activités de communication pour s'assurer que les nouvelles connaissances rejoignent les leaders ciblés. On constatera également que l'on atteint ce résultat intermédiaire lorsque les intervenants nationaux :

- montrent un accroissement de leur sensibilisation et de leur compréhension en relation avec les enjeux;
- montrent que leurs nouvelles connaissances les aideront à sensibiliser leurs collectivités et leurs structures de base, ainsi qu'à accroître leur compréhension.

4.4 Gestion moderne

La TRNEE s'efforce d'atteindre l'excellence dans ses méthodes de gestion. Au cours de cette période de planification, l'organisme renforcera sept éléments de sa responsabilité de gestion :

- *Mesure du rendement :* Continuer de diriger un projet conjoint de mesure du rendement, associant l'Office des transports du Canada et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, qui aboutira à la création d'outils et de leçons pour aider l'ensemble des petits ministères et organismes fédéraux. Ces travaux déboucheront sur un atelier destiné à 65 petits organismes, en 2004.

- *Évaluation :* Constituer un cadre d'évaluation et exécuter un élément d'évaluation chaque année au cours de cette période. On prévoit que la TRNEE jouera un rôle de premier plan pour aborder les défis liés à l'évaluation dans l'ensemble des petits organismes.

- *Gestion intégrée du risque :* Mettre sur point un profil de gestion du risque des sociétés et une stratégie de gestion au cours de la première année de cette période.

- *Valeurs et éthique :* Produire un énoncé de principes officiel et des directives à l'intention du personnel et des membres au cours de la première année de cette période.

- *Système de contrôle des coûts :* Restructurer le système de contrôle des coûts par activités pour fournir de l'information sur les résultats intermédiaires afin de soutenir l'établissement de rapports sur le rendement au cours de la première année de cette période.

- *Gestion de l'information :* Élaborer et mettre en œuvre des documents électroniques et un système de gestion de l'information au cours de la première année de cette période, notamment un programme de formation du personnel, en fonction du *Cadre de gestion de l'information* du gouvernement du Canada;

- *AAP et SIGD :* Se conformer aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) dans le cadre de sa nouvelle approche de gestion des dépenses par le truchement de l'Architecture d'activités de programmes (AAP) et du Système remanié d'information sur la gestion des dépenses (SIGD).

SECTION 5 : ORGANISATION

5.1 Obligation de rendre compte

Le Premier ministre du Canada assume la responsabilité de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Le président-directeur général est responsable de la gamme d'activités unique de la TRNEE, notamment des dépenses brutes totales prévues de 5,1 millions $, et de 29 équivalents temps plein associés à ce secteur d'activités.

5.2 Prévisions des dépenses de l'organisme

Le tableau 2 de la page suivante résume les dépenses totales prévues de la TRNEE pour l'exercice 2004-2005, de même que les dépenses totales prévues pour les trois années à venir. Ce tableau précise également les niveaux d'équivalents temps plein de la période de planification. Le tableau 3 résume le coût net des programmes de la TRNEE pour l'exercice 2004-2005.

Tableau 2 : Prévisions des dépenses de l'organisme

(en milliers de $)	Dépenses prévues 2003–2004[1]	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006	Dépenses prévues 2006–2007
Budget principal des dépenses	5 015	**5 077**	5 077	5 077
Ajustements :				
▪ Réallocation budgétaire ciblée d'un milliard$ pour 2003–04	(93)	-	-	-
▪ Report de l'appropriation de l'année antérieure	170	-	-	-
▪ Financement du SCT pour le Fonds d'innovation pour la fonction de contrôleur moderne	33	-	-	-
– Bureau de la gestion de projet	110	-	-	-
– Mesure du rendement				
▪ Indemnités fixées par les conventions collectives signées entre le 1er janvier et le 31 mars 2003	5	-	-	-
Dépenses nettes prévues	5 240	**5 077**	5 077	5 077
Moins : Recettes non disponibles[2]	(20)	**(20)**	(20)	(20)
Plus : Coûts des services reçus sans frais[3]	343	**343**	343	343
Coût net du programme	5 563	**5 400**	5 400	5 400
Équivalents temps plein	29	**29**	29	29

(1) Reflète la meilleure prévision des dépenses totales prévues à la fin de l'exercice et comprend les approbations obtenues depuis l'établissement du budget principal des dépenses, le budget supplémentaire des dépenses et tout autre ajustement.

(2) Durant l'exercice 1996–1997, la TRNEE a entrepris un recouvrement des coûts pour les publications de l'organisation. En vertu de la *Loi sur la TRNEE* et de l'article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE détient l'autorisation de dépenser toutes les recettes perçues.

(3) L'estimation des coûts des services fournis par les autres ministères comprend :

	(000 $)
Installations obtenues gratuitement de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	303
Services de paye et d'indemnités obtenus gratuitement d'Environnement Canada	2
Services de vérification obtenus gratuitement du Bureau du vérificateur général du Canada	38
	343

Tableau 3 : Coût net du programme en relation avec les prévisions 2003–2004

(en milliers de $)	
Dépenses nettes prévues (Budget principal des dépenses plus ajustements selon le tableau des dépenses prévues)	5 077
Plus : Services obtenus gratuitement	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	303
Services de paye et d'indemnités fournis par Environnement Canada (EC)	2
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG)	38
	343
Moins : Recettes non disponibles	20
Coût net du programme pour l'exercice 2004–2005	5 400

5.3 Personne-ressource

M. Eugene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant par intérim
344, rue Slater
Ottawa, Ontario
K1R 7Y3

Téléphone : (613) 995-7581
Courriel : nybergg@nrtee-trnee.ca